



Département des Alpes de Haute Provence
COMMUNE DE SISTERON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance Ordinaire du 23 Mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre
Et le vingt-trois du mois de MAI

Membres en exercice :	29
Membres présents :	23
Procurations :	5
VOTES :	28
POUR :	10
CONTRE :	6
ABSTENTIONS :	12
Date de convocation :	17/05/2024

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur Daniel SPAGNOU, Maire, s'est assemblé à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur Daniel SPAGNOU, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM/MMES SPAGNOU D. TEMPLIER JP. REYNIER C. PELOUX N. CODOUL B. GHERBI C. LAUGIER N. LOUVION C. GARCIN F. GALLO C. CLARES P. BOY JP. JOURDAN E. ODDOU S. MUNS A. SCHMALTZ E. PAYAN L. PICHON H. MORARD S. CLEMENT JL. JAFFRE S. SEBANI S. FERAUD S.

PROCURATIONS : M. Franck PERARD à Mme Nicole PELOUX
M. Michel BRUNET à M. Bernard CODOUL
Mme Christiane TOUCHE à M. Jean-Pierre TEMPLIER
Mme Colette RODRIGUEZ à Mme Emilie SCHMALTZ
Mme Valérie GALANTINI à Mme Christiane GHERBI

ABSENT EXCUSÉ : DERDICHE C.

M. Hugo PICHON est élu secrétaire de séance.

2024-05-33-SF

OBJET : SUBVENTIONS 2024 - SYNDICAT CGT

VU le procès-verbal de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal, alloue pour l'année 2024 la subvention suivante :

<u>N°</u>	<u>ORGANISME</u>	<u>Normale</u>
40	CGT (UNION LOCALE)	400 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Où cet exposé, après en avoir délibéré,
par 10 voix POUR, 6 voix CONTRE et 12 ABSTENTIONS

ALLOUE les subventions 2024 proposées.

DIT que les crédits sont prévus à l'article 65748 du Budget Primitif 2024

Pour copie conforme,
Le Maire,
Daniel SPAGNOU